

CONVENTION DE STAGE

Entre les soussignés :

SAS K.LINE

24 Avenue des sables CS 40129 – 85 501 LES HERBIERS Cedex, représentée par Olivier PASQUIER, Formateur,

Dénommée ci-après l'organisme de formation enregistré auprès de la Direction Régionale du travail, de l'emploi et de la Formation professionnelle des Pays de La Loire sous le numéro :
52 85 01439 85.

Et

représentée par

Il a été convenu ce qui suit :

1) OBJET

L'organisme de formation s'engage à organiser des actions de formation en application des dispositions de la partie VI du livre III du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

2) TITRE DU STAGE

3) NATURE DU STAGE

Acquisition des connaissances

4) OBJECTIF DU STAGE

5) ANIMATEUR DE LA FORMATION

Olivier PASQUIER

6) LIEU DE FORMATION

K•LINE

ZI de la Rebouchonnière
85500 Les Herbiers.

7) METHODOLOGIE ET OUTILS UTILISES

Stage en présentiel
Exposés théoriques et exercices pratiques
Echanges
Support de cours

8) CALENDRIER DE FORMATION

Du au

9) EFFECTIF FORMÉ

10) SANCTION DU STAGE

Attestation de stage

11) DUREE DE LA FORMATION

La présente convention est établie pour une durée totale de heures par stagiaire.

12) DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, le client s'acquittera des coûts suivants :
 euros HT soit euros TTC par stagiaire.

Soit un montant total pour stagiaire(s) de € HT et € TTC.

Modalités de règlement : le paiement sera dû à réception de la facture.

13) ANNULATION D'UNE FORMATION - CLAUSE DE DEDOMMAGEMENT

Toute annulation doit se faire obligatoirement par téléphone et de façon écrite, auprès du centre K•LINE organisant la formation.

Si l'annulation intervient dans les 48h précédant le début de la formation, K•LINE facturera au client 50% du montant de la journée de formation. Cette compensation financière fera l'objet d'une facture séparée car non imputable au titre de la formation professionnelle continue.

14) CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

K•LINE s'engage envers le client à conserver la confidentialité des documents éventuellement remis au formateur lors de la formation.

Le client s'engage à ne pas diffuser la documentation K•LINE en dehors de l'entreprise.

15) ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige pouvant résulter de la présente convention sera de la compétence du Tribunal de commerce de La Roche sur Yon.

Fait en deux exemplaires,

A:

le

Pour

Pour la Sas K•LINE
Olivier PASQUIER
K•LINE
LA FENÊTRE LUMIÈRE
CS 40129 - 85501 LES HERBIERS CEDEX
Tél. 02 51 66 70 00 Fax 02 51 66 98 66

ANNEXE

Tarif

Le prix affiché correspond au coût pédagogique. Pendant la durée du stage, les repas et l'hébergement sur place vous sont offerts.

Règlement

Vous devez envoyer le chèque de règlement à l'adresse suivante :

Formation K-LINE.

24 Avenue des Sables.CS 40129.

85501 Les Herbiers Cedex

Le scan de votre chèque est accepté pour « verrouiller » l'inscription. Il doit être transmis ensuite par courrier.

Tenue et équipements

Chaque stagiaire doit disposer de chaussures de sécurité. Nous avons la possibilité de vous en fournir sur place. Une tenue adaptée (type jeans) est nécessaire. Les shorts sont interdits.

Horaires

1er jour: 8h30-18h30

2ème jour: 8h30- 16h30

Rendez-vous le premier jour au siège : 24 avenue des Sables - 85501 Les Herbiers

Règlement intérieur

Chaque stagiaire reconnaît avoir pris connaissance et respecter le règlement intérieur du centre de formation.